

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 639.313

Porte-plume réservoir.

M. CHARLESWORTH LIVSEY résidant en Angleterre.

Demandé le 11 août 1927, à 14<sup>h</sup> 42<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 6 mars 1928. — Publié le 19 juin 1928.

La présente invention se rapporte à des porte-plumes réservoirs de sûreté, dans lesquels une tige portant la plume reçoit un mouvement longitudinal de va-et-vient, dans le corps de l'instrument pour faire sortir ou rentrer la plume, mouvement qui est produit au moyen d'un manchon ou tube sur lequel est formée une fente hélicoïdale à travers laquelle un bouton latéral fixé à la tige portant la plume pénètre pour entrer dans un guide fixe dit fente de mise en position.

Suivant une des parties de l'invention, la partie arrière du corps de l'instrument est moins longue qu'à l'ordinaire, de sorte que le manchon fendu suivant un tracé en hélice s'étend au delà, entre sa paroi intérieure et le manchon fendu en hélice, et sur cette pièce est vissé le corps extérieur.

Dans la paroi intérieure de la pièce de raccord, qui constitue une enveloppe pour le manchon à fente en hélice, est formée une fente longitudinale de guidage dans laquelle s'engage la saillie latérale de la tige portant la plume.

Suivant l'autre partie de l'invention, un manchon comportant une fente en hélice de pas variable ou différentiel fente qui, à son extrémité inférieure a un pas moindre qu'au milieu ou à l'autre bout. Si on le désire la partie supérieure de la fente du manchon peut être faite comme la partie inférieure.

Les figures 1 à 4 du dessin ci-joint se

rapportant à la première partie de l'invention, et les figures 5 et 6 à l'autre partie.

La figure 1 est une coupe longitudinale d'un porte-plume de sûreté (non muni de la plume) avec un tube de raccord.

Les figures 2 et 3 sont des coupes en long et en travers de la figure 1, pour montrer les parties internes.

La figure 4 présente le raccord seul.

Les figures 5 et 6 montrent dans deux positions du porte-plume réservoir de sûreté, dans le manchon duquel est formée une fente hélicoïdale à pas variable.

Les lettres de référence des figures 1 à 4 désignent :

*a*, le corps enveloppe du porte-plume;

*b*, son extrémité arrière;

*c*, un manchon tournant dans lequel est découpée une fente en hélice *d*.

*e*, un manche prolongeant le manchon *c*;

*f*, une pièce de tête attachée à l'extrémité supérieure de *e*;

*g*, une tige portant la plume;

*h*, un bouton latéral fixé à cette tige;

*i*, un raccord cylindrique avec fente longitudinale *j*;

*j*, un filetage extérieur sur *i* pour assembler le corps enveloppe *a* avec l'extrémité arrière *b*; le raccord enferme le manchon *c*.

Le bouton *h* de la tige *g* portant la plume pénètre à travers la fente en hélice *d* du manchon tournant *c* et entre dans la fente

longitudinale de guidage *j* du raccord fixe *i*.

Les figures 5 et 6 indiquent :

- c*, un manchon de porte-plume de sûreté, avec fente en hélice à pas variable;
- 5 *e*, une tige prolongeant le manchon *c* et à laquelle est fixée la pièce de tête servant à faire tourner ce manchon;
- d*, *d*<sup>1</sup>, *d*<sup>2</sup>, la fente en hélice découpée dans le manchon *c*, et dont l'extrémité inférieure *d*<sup>1</sup>
- 10 est moins abrupte que la partie milieu *d*, de sorte que quand la plume est entièrement à l'extérieur, et que la saillie latérale de la tige portant la plume *a*, par le mouvement tournant du manchon *c* pénètre dans la fente *d*<sup>1</sup>,
- 15 la plume ne peut pas rentrer accidentellement dans l'intérieur, il faut qu'on fasse tourner le manchon en agissant exprès sur la pièce de tête, pour faire remonter la saillie latérale et par conséquent pour faire rentrer le bec de
- 20 plume.
- Dans sa partie supérieure *d*<sup>2</sup>, la fente en hélice a un pas moins brusque qu'au milieu *d*, afin de faciliter la mise en marche de la saillie latérale de la tige portant la plume, dans le
- 25 mouvement qu'elle fait pour pousser le bec dans la position pour écrire.
- En raison du pas rapide de la partie *d* de

la fente du manchon, la course du bec de plume est produite par le mouvement tournant de moins d'un tour complet de la pièce 30 de tête, mais comme le mouvement de la saillie latérale de la tige qui porte la plume est ralenti au commencement et à la fin de la fente, où le pas est moindre, il n'y a pas de suintements d'encre pendant les mouvements de sortie ou de 35 rentrée du bec de la plume.

#### RÉSUMÉ.

La présente invention se rapporte à des porte-plumes réservoirs de sûreté, dans lesquels une tige portant la plume reçoit un 40 mouvement longitudinal de va-et-vient dans le corps de l'instrument pour faire sortir ou rentrer la plume, mouvement qui est produit au moyen d'un manchon ou tube sur lequel est formée une fente hélicoïdale à travers 45 laquelle un bouton latéral fixé à la tige portant la plume pénètre pour entrer dans un guide fixe dit fente de mise en position.

CHARLESWORTH LIVSEY.

Par procuration :

H. BOETTCHER fils.

Fig. 1.

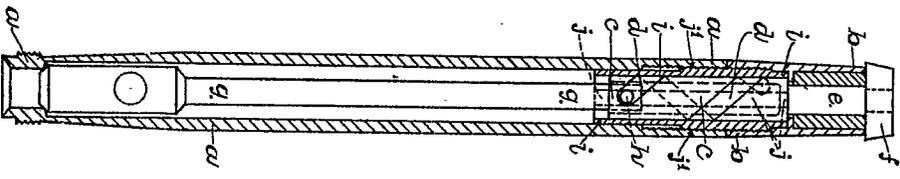


Fig. 2.

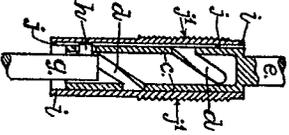


Fig. 3.

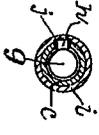


Fig. 4.

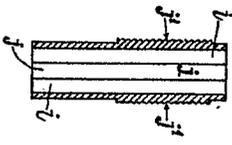


Fig. 5.

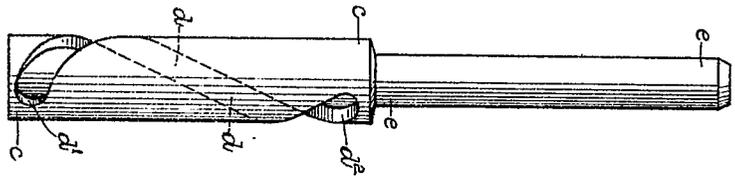


Fig. 6.

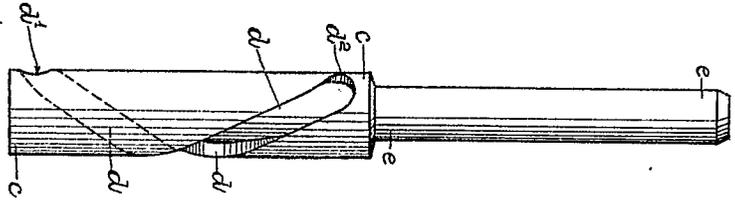


Fig. 1.

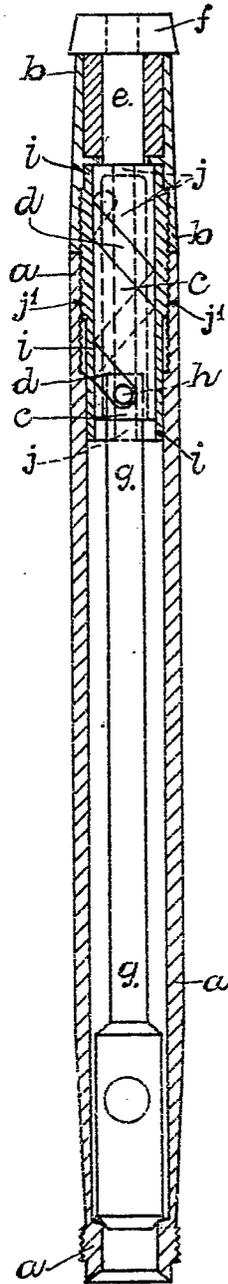


Fig. 2.

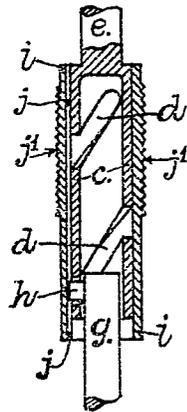


Fig. 4.

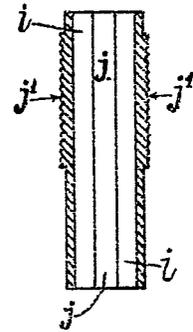


Fig. 3.

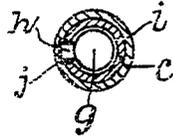


Fig. 4.

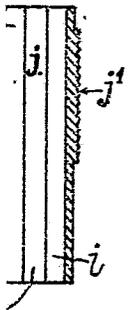


Fig. 5.

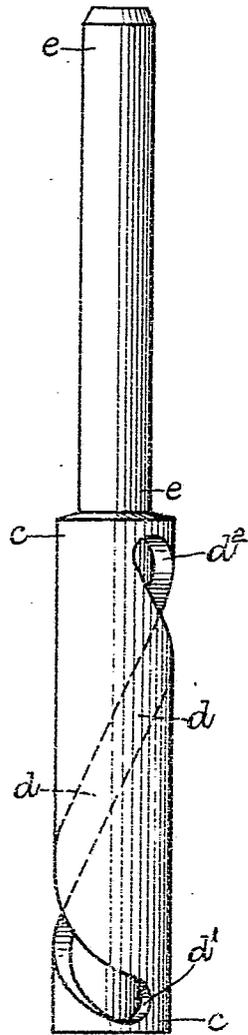


Fig. 6.

